

Module Créer son propre parfum : de la production de plantes et fleurs à la création d'un parfum

 Formation qualifiante en présentiel

6 et 7 mai 2026



RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21012

 **LIEU :** terrain pédagogique du CFPPA

 **DURÉE & RYTHME :** 14 heures
Horaires données à titre indicatif
8h30-12h00 13h30-17h00

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles en projet de diversification
- Particuliers

 **Groupe de 10 stagiaires maximum**

 **PREREQUIS :** aucun

Indicateurs non applicables, 1^{re} session mise en œuvre

0 % de réussite à l'examen (2025)

0 % de satisfaction (2025)

Date MAJ : 02/10/2025

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les compétences pour réaliser un atelier de production de plantes à parfum et fleurs et maîtriser les étapes de réalisation d'un parfum artisanal.

Compétences visées :

- Maîtriser les techniques de production d'une culture de plantes et fleurs en vue d'une extraction de principes odorants
- Réaliser les étapes de production d'un parfum artisanal à partir de composants de base naturels

CONTENU DE LA FORMATION

1er jour - 7h :

- Matin : présentation et rapide historique de la filière des PPAM fleurs avec un focus sur la filière parfum/cosmétique
- Après-midi : terrain pédagogique : création d'un atelier de production de plantes à parfum et conduite technique (amendement, irrigation, densités, récolte, rendements...)

2me jour - 7h :

- Matin : intervention olfactologie : qu'est-ce qu'un parfum et quelles sont les principales étapes de création ?
- Après-midi : récolte de plantes et fleurs, ébauche de création d'un parfum

Les stagiaires repartent avec une eau de toilette (type eau de cologne), roll-on de 5 ml et la méthodologie de création.

Intervenant :

- Rémy Margiela, formateur CFPPA, producteur, transformateur de PPAM
- Jacqueline Padilla, olfactologue " Nez plus ultra " (26)



Ce module peut être complété par le module **Distillation et l'enfleurage à petite échelle des PPAM**, qui vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences pour réaliser des transformations de PPAM en vue d'en extraire les principes actifs et odorants.

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Rémy MARGIELA , référent pédagogique
04 75 26 90 42 | remy.margiela@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :
www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant
d'effectuer des démarches de financement.

COÛT ET FINANCEMENT

- Personnel : 210.00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 210.00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- Non éligible au CPF
- Pas de financement VIVEA



Formation ouverte à partir de 6 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis, lors des ateliers,
argumentation sur les pratiques observées.
Attestation de suivi de formation.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan
écrit en fin de formation.

POURSUITES ET DEBOUCHES

- Activités agricoles
- Entrepreneuriat

Activité visée : mettre en pratique les acquis dans son entreprise
agricole ou son activité agricole.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole
180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM,
oliviers).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Matériels et outils de mise en situation, de
plantation
- Cours en salle
- Travaux de mise pratique sur le terrain

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Prévoir une tenue adaptée aux travaux en extérieur.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET
<http://www.levaleentin.education/cfppa-nyons>

